



MAIRIE DE MOIDIEU-DÉTOURBE
115 Route du Vernéa
38440 MOIDIEU DÉTOURBE

ANNEE 2019 :

Informations :

Historique :

Le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Moidieu-Détourbe,
Approuvé le 18 mars 2002. Caduque au 27 mars 2017.

La loi ALUR rendant les POS caduques, c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU)
Du 27 mars 2017 au 10 avril 2018.

Prévention des risques sismiques :

Décret n° 2010/1254 et l'arrêté du 22 octobre 2010 :
La commune est située en zone 3 de sismicité modérée.

Taxe forfaitaire sur la vente de terrains nus rendus constructibles

Délibération du 13 octobre 2006

PLU validé le 10 avril 2018,

En détail sur le site de la commune.

Contacts :

Service Instructeur des dossiers Urbanisme :

Vienne Condrieu Agglomération, Espace St Germain à Vienne, au 04.74.78.78.84.

Architecte Conseil du CAUE :

Vienne Condrieu Agglomération, Sylviane Pinhede au 04.74.78.78.83.

Assainissement, évacuation des eaux pluviales :

Vienne Condrieu Agglomération, 30 Av Général Leclerc à Vienne, au 04.82.06.33.00.

Mairie de Moidieu-Détourbe :

Accueil téléphonique du mardi au vendredi de 8h à 12h au 04.74.58.41.44.

Mail : catherine.benedetto@moidieu-detourbe

Le 09/01/2020.